



MOTION DE L'UNION DEPARTEMENTALE CGT DE L'ARDECHE

NON A LA CASSE DES DROITS COLLECTIFS

NON AU LOIS LIBERTICIDES

Pour mener à bien sa politique en faveur du patronat et de la finance, le gouvernement macron amplifie la casse des droits : Code du travail, services publics, assurances chômage, régimes de retraite, prise en compte de la dépendance par la mise en place d'une 5^{ème} branche de la Sécu, loi 4 D, réforme de l'énergie, de l'éducation (casse des diplômés) ...

Avec la pandémie, le gouvernement profite de la situation sanitaire et par la mise en place de l'état d'urgence, pour accélérer la casse des droits et empêcher la résistance.

Le congrès demande le retrait de ces contre-réformes et la levée immédiate de l'état d'urgence.

La CGT Ardèche réunie le jeudi 3 juin 2021 à Aubenas s'engage dans la reconquête de la sécurité sociale, la bataille portant la revendication sur notre territoire qu'il ne peut y avoir de services publics sans industrie, ni d'industrie sans services publics et réaffirme la nécessité d'une vraie démocratie dans les entreprises et les établissements publics.

Voté le jeudi 03 juin 2021

au congrès de UD CGT 07

A Aubenas